

CE QUE L'ON ATTEND DE L'ORAL DES T.P.E

L'oral de 10 minutes par personne (soit 30 min. pour un groupe de 3 par exemple) se découpe en 2 parties

Première partie (Exposé) 5 Minutes)

- L'élève doit défendre le choix du sujet, de la démarche, de la production, et permet de faire un petit historique du TPE.
- L'oral doit être une explication d'une partie de la démarche et des solutions apportées aux problèmes rencontrés, qui amènera débat sur la forme, mais nullement une relecture de la production finale, déjà évaluée par ailleurs..
- L'exposé doit être original (singulier), dynamique, cohérent, argumenté. On veille à la gestion du temps de parole, l'organisation et à la maîtrise des outils utilisés.

Deuxième partie (Entretien) 5 minutes,

- L'élève doit démontrer que son travail est pertinent et de qualité sur le fond comme sur la forme .
- Il doit prendre de la distance par rapport aux notes écrites
- On tiendra compte de: la réactivité face aux questions : on mesure le degré d'adaptation des élèves, de la richesse des connaissances mises en jeu et de la qualité de l'expression orale : (contrôle de la voix, position du regard, richesse et rigueur du langage ,clarté du discours...)

<i>Les erreurs à éviter</i>	<i>Ce qui est attendu</i>
- pas de répétitions entre les membres du groupe	- tous les élèves doivent s'exprimer, - une présentation organisée avec une introduction et une conclusion, les interventions de chacun doivent être coordonnées. - Les contenus disciplinaires doivent être utilisés à bon escient
- ne pas lire la synthèse, ni la production	- une prise de distance par rapport aux notes écrites, - une aisance d'expression qui nécessite une préparation à l'oral (qualité de la diction, correction de la langue) pour que votre prestation soit convaincante.
- l'oral n'est ni la répétition de la production finale, ni la réalisation d'une autre production - les interrogations restées sans réponse	- utilisation d'un support visuel, qui peut-être issu de votre production finale, pour structurer ou illustrer votre propos, - une justification du choix du sujet et de la démarche adoptée, - une mise en évidence des principales réponses apportées à leur problématique, - les perspectives ouvertes par le sujet.
- un élève ne doit pas répondre à toutes les questions	- réfléchir aux questions qui peuvent vous être posées et envisager les réponses.